

## IRFSS BRETAGNE

Site de BREST et RENNES

☎ : 02.98.05.22.40

@ : [crfp.bretagne@croix-rouge.fr](mailto:crfp.bretagne@croix-rouge.fr)

croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



### ÉPREUVES DE SÉLECTION POUR L'ADMISSION DANS LES INSTITUTS DE SECRETARIAT MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

**Sessions**

**2020**

**BREST**



Formation

**Dans le cadre de la situation de crise, des mesures transitoires sont mises en place pour les épreuves de sélection d'entrée en formation – Les sessions sont organisées par l'Institut de Formation Sanitaire et Sociale de Bretagne**

#### **BREST**

**Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1<sup>er</sup> juin 2020 et seront clôturées le 18 septembre 2020 :**

**Aucun remboursement des frais d'inscription  
ne sera accordé après la date de clôture.**

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Les candidats doivent être âgés de 18 ans dans l'année de la rentrée scolaire (*possibilité de dérogation selon situation*). Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.

#### **ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ :**

- Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.

#### **ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION :**

Peuvent se présenter :

- Les candidats ayant obtenu un taux de réussite supérieur ou égale à 50% sur l'ensemble l'épreuve écrite d'admissibilité.

## II/NATURE DES ÉPREUVES

Afin de garantir la valeur d'une formation Croix-Rouge Française et la dimension nationale du certificat, les épreuves de sélection sont communes à tous les instituts de Secrétariat Médical et Médico-social de la Croix-Rouge.

### Épreuves d'admissibilité :

*A distance uniquement sur la plateforme de la Croix Rouge Française « DOKEOS » ou par mail*

#### A -Epreuve e-learning (travail sur ordinateur) :

Cette épreuve d'une durée de 60 minutes propose :

- 40 minutes expression écrite
- 15 minutes mathématiques
- 5 minutes classement

#### B -Épreuve de culture générale :

- Travail sur ordinateur dans l'objectif d'évaluer la capacité rédactionnelle du candidat (Durée : 2h00)

L'admissibilité à l'oral est prononcée si le candidat obtient, un taux de réussite supérieur ou égal à 50 % sur l'ensemble des deux épreuves.

### Épreuve orale d'admission : Par téléphone ou par visio uniquement

Organisée dans un délai de 1 mois après diffusion des premiers résultats, l'épreuve orale d'admission est évaluée par :

- Le directeur / responsable de l'institut de formation ou de son représentant, qui préside le jury.
- Un formateur et/ou un professionnel de santé ayant participé à l'évaluation des épreuves de sélections.

Il s'agit d'un entretien dans l'objectif d'évaluer les motivations du candidat.

Une note inférieure à un taux inférieur de 50 % à cette épreuve est éliminatoire.

*\*A l'issue de l'épreuve d'admission, le jury peut proposer au candidat un parcours modulaire. Dans cette hypothèse, un livret à compléter lui sera remis et un nouvel entretien sera prévu.*

## III/RÉSULTATS

À l'issue de l'épreuve orale d'admission et au vu de la note obtenue à cette épreuve, le jury établit la liste de classement. Cette liste comprend une liste principale et une liste complémentaire.

L'admission prononcée est valable pour l'ensemble des Instituts de Formation de Secrétariat Médicale et Médico-sociale de la Croix-Rouge Française pour la rentrée de l'année en cours.

Les résultats **aux épreuves d'admissibilité** se feront dans les 5 jours suivant les épreuves. Ils se feront par courrier ou par mail accompagné, s'il y a lieu, de la convocation à l'épreuve d'admission.

Les résultats définitifs se feront par courrier dans les 7 jours (ouvrés) suivant l'épreuve d'admission.

Si dans les 10 jours suivant l'énoncé des résultats définitifs, le candidat n'a pas retourné sa confirmation d'admission, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

NOTA : Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

## V / PRINCIPALES DATES

<b><u>EPREUVES D'ADMISSIBILITE</u></b>	<b><u>CLÔTURE DES INSCRIPTIONS</u></b>
<input type="checkbox"/> Jeudi 9 juillet <input type="checkbox"/> Mardi 1er septembre <input type="checkbox"/> Mardi 15 septembre <input type="checkbox"/> Lundi 28 septembre	Vendredi 18 septembre 2020

**Épreuve d'admission (entretien oral) :**

**dates à déterminer**

**Entrée en formation :**

**Brest :12 oct 2020**

**Le dossier retourné doit contenir les pièces suivantes :**

- **La fiche d'inscription** ci-jointe (page 7 et 8 du dossier) **soigneusement remplie et signée.**
- **Une photocopie lisible de l'un des documents suivants :**  
Carte nationale d'identité en cours de validité (photocopie recto-verso) ou passeport en cours de validité. Les candidats étrangers doivent fournir : une carte de séjour ou une carte de résident ou un passeport avec traduction française par un traducteur assermenté ou une carte d'identité avec traduction française par un traducteur assermenté.
- **Copie du dernier titre ou diplôme obtenu.**
- **Curriculum Vitae à jour.**
- **Le règlement** des droits d'inscription : **85 €**. Le chèque doit être libellé à l'ordre de : **I.R.F.S.S.-C.R.F** (cette somme ne sera en aucun cas remboursée).

**Retour du dossier d'inscription : \* voir tableau du chapitre « Principales dates »**

à : **I.R.F.S.S. CRF Rennes**  
**10 Rue André et Yvonne Meynier 35000 RENNES**

- 1) en le déposant, sur place, à l'Institut
- 2) en l'envoyant par courrier

## V I I / CONVOCATIONS

Une convocation aux épreuves sera adressée à chaque candidat à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription. Si vous n'avez pas reçu de convocation 2 jours avant la date des épreuves, veuillez prendre contact par téléphone avec le secrétariat de l'Institut.

Il est très important de porter la plus grande attention aux données personnelles (nom, prénoms et surtout adresse) indiquées sur la fiche d'inscription. En effet, ces informations vont servir à l'envoi de la convocation ainsi que du courrier de résultat. Indiquez le plus d'informations utiles (Bâtiment, n° d'appartement, nom de la personne chez qui vous résidez...). Vérifiez bien que votre nom figure sur la boîte aux lettres de l'adresse que vous nous communiquez.

**Attention** : Votre adresse mail doit être parfaitement lisible. Merci d'être vigilant sur l'orthographe (majuscules, minuscules, point, accent etc.)

Il est également impératif que vous signaliez au secrétariat de l'Institut tout changement dans vos coordonnées (en cas de déménagement, de changement de numéro de téléphone...).

**ATTENTION** : Pour vous présenter aux épreuves de sélection (admissibilité et admission), vous devez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité portant une photo (**carte nationale d'identité** ou **passport**) ou, pour les candidats étrangers, un passeport ou une carte de séjour ou une carte de résident ou une carte d'identité avec traduction française par un traducteur assermenté. Une attestation de perte ou de vol de papier ne comporte aucune photo et ne peut donc être acceptée.

## V I I I / INFORMATIONS

- Frais inscription sélection 2020 : 85,00€
- Droit d'inscription 2020 : 160,00€
- Frais pédagogiques 2020 : 4000 €



## PARCOURS PROFESSIONNEL

**Expérience professionnelle.** Veuillez renseigner dans le tableau ci-dessous vos 5 derniers postes occupés (s'il y a lieu).

NOM : .....

PRENOMS : .....

Situation actuelle : .....

Etudiant(e)

Lycéen(ne)

Salarié(e)

Demandeur (se) d'emploi

Emplois occupés ou activités	Temps complet ou partie <sup>(1)</sup>	Durée du contrat		Nom et ville de l'employeur
		Date de début	Date de fin	

(1) Si temps partiel précisez le taux (50%, 75%, ...)

J'accepte sans réserve le règlement qui régit les épreuves.  
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature

**Tout dossier incomplet  
ou retourné après la date de clôture des inscriptions  
sera refusé.**

### Cadre réservé à l'Institut

<u>Généralités</u>	<u>Titres et Diplômes</u>
<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription signée <input type="checkbox"/> Règlement de l'inscription <input type="checkbox"/> État Civil	Photocopie diplôme Aucun diplôme